

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 9 juillet 2020

OBJET

**Création et installation
d'une commission permanente**

**Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°4**

EXPOSE DES MOTIFS

L'article R. 123-19 du Code de l'action sociale et des familles donne la possibilité aux Centres Communaux d'Action Sociale de créer au sein de leur Conseil d'Administration une commission permanente. Sa mission est d'accélérer le traitement des demandes d'aides financières. En effet, un passage en conseil pour prendre de telles décisions peut différer dans le temps la réponse à des demandes pouvant présenter un caractère d'urgence, ou en tout cas nécessiter un traitement rapide.

Outre son Président, qui est le Maire ou son Vice-Président, cette commission est composée pour moitié de conseillers municipaux et pour moitié de membres nommés, désignés les uns et les autres par le conseil d'administration.

PROPOSITIONS

Il est proposé au Conseil d'Administration du CCAS :

- d'approuver la création d'une commission permanente ;
- de fixer à 3 le nombre d'administrateurs élus et le nombre d'administrateurs désignés pour la composer;
- de procéder à la désignation des membres.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte les propositions ci-dessus et désigne les membres suivants pour la composer :

3 administrateurs élus :
- Marie LOZINGUEZ
- Elise DROUVILLE
- Catherine CHOPIN-RENAULD

3 administrateurs désignés :
- Marie-France METZELARD
- Claudine ROBERT
- Patrick CAILMAIL

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, 13 juillet 2020.

Extrait conforme



Le Président,

Breuille
Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU JEUDI 9 JUILLET 2020

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	14
Nombre de votants	15

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Evelyne DEVOUGE, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Catherine CHOPIN-RENAULD, Annette FRANCISCO, Janine MARCHAL, Marie-France METZELARD et Claudine ROBERT.

MM. Gabriel HOFFER, Christophe CHEVARDÉ, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

POUVOIR :

M. Jacques THOUVENIN à Mme Nadine CADET.

EXCUSEES :

Mmes Geneviève BENJAMIN et Françoise VIRIOT.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

